

20 INDICATEURS POUR DÉCRYPTER LE GRAND EST

Dans le cadre du débat des Orientations Budgétaires

Pour la seconde fois, le CESER propose, en amont du débat d'Orientations Budgétaires 2019, une comparaison entre les 13 régions métropolitaines au travers de 20 indicateurs, nouveaux ou actualisés, allant au-delà des domaines de

compétences obligatoires de la Région. Ce travail a vocation à permettre de situer le Grand Est et mettre en avant chaque année différentes réalités, pour alimenter le débat et questionner les politiques publiques.

Octobre 2018

20 indicateurs pour interroger les politiques publiques

Les Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP), instances de concertation des représentants des collectivités territoriales en région, ont été créées par le législateur afin de voir émerger un pacte de gouvernance locale (cf. Rapport Inspection Générale de l'Administration (BF2017-09-16119R), Mai 2017). Animée par le président du Conseil Régional, elles sont notamment chargées par la loi de « favoriser un exercice concerté des compétences des collectivités territoriales ». Les CTAP regroupent ainsi des élus, issus de l'ensemble des échelons administratifs de la région. Le Président du CESER y participe.

Ces assemblées visent la conduite des politiques publiques nécessitant une coordination ou une délégation de compétences entre les collectivités territoriales et leurs groupements. Elles peuvent statuer sur une demande de délégation à un échelon territorial d'une compétence de l'État. Il ne s'agit plus de « déléguer des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, dans une logique verticale, sur la base d'un modèle unique d'organisation des compétences ». C'est « désormais, à l'intelligence des territoires qu'il est proposé de faire confiance pour organiser entre eux les modalités de leur action individuelle ou collective ». L'analyse du CESER consiste à situer la région Grand Est parmi les 13 régions métropolitaines en prévision du débat relatif aux Orientations Budgétaires et en fonction des indicateurs retenus. Dès lors, elle ne peut plus se limiter au périmètre des seules compétences de la Région mais doit se situer dans le cadre global des politiques publiques.

Compétitivité

Attractivité

Qualité de vie

Contexte social

Environnement

1 - Compétitivité : la nécessité d'une approche globale

Le Grand Est confirme sa capacité à exporter en maintenant sa 2^{ème} position derrière l'Île-de-France. Dans le prolongement du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) et pour être au plus près des entreprises, c'est toute la question de la coordination des différentes politiques publiques qui se pose afin de consolider et favoriser cette faculté liée à notre histoire et notre géographie, à exporter au-delà de nos partenaires traditionnels.

Son taux de diplômés du supérieur, 5 points plus faible que la moyenne française, ainsi que la faible part du PIB consacrée à la R&D, interpellent le développement des actions territoriales en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche, des systèmes régionaux d'innovation, de la coopération entre les acteurs privés locaux et les organismes de recherche, ainsi que du processus de formation tout au long de la vie.

Le retard accusé par le numérique dans le Grand Est (seulement 2% de l'emploi) suppose la mobilisation rapide de l'ensemble des acteurs pour permettre l'acquisition de compétences et juguler la fuite des « cerveaux », dans un contexte de compétitivité. L'écoute de ce marché apparaît essentielle pour répondre aux besoins des entreprises et même pour les anticiper.

2 - Attractivité : un potentiel à développer

La région attire historiquement les investissements internationaux : 1 salarié sur 5 travaille pour un groupe étranger. Pour être proactif et accélérer le processus d'implantation, il conviendrait d'identifier ce que les territoires du Grand Est offrent comme meilleures ressources et avantages aux investissements étrangers, afin de les attirer et de les pérenniser. Le Grand Est dispose d'une situation géographique et d'attraits touristiques favorables, dont elle ne tire pas suffisamment bénéfice (8^{ème} région pour le nombre de nuitées), malgré un fort dynamisme depuis 2011. Au-delà du Schéma Régional de Développement du Tourisme, cela pose la question de l'efficacité, de la capacité des organismes et collectivités publiques à se coordonner, ainsi que de l'ingénierie nécessaire à la mobilisation des fonds européens concernés.

En matière de connectivité numérique, la région est au 3^{ème} rang pour la part des locaux éligibles au Très Haut Débit. Indépendamment de l'augmentation des débits, subsiste la question du développement des usages sur tout le territoire afin de garantir l'ensemble des services. Sans une politique publique ambitieuse accompagnée de réels moyens, qui s'appuie sur un réseau d'acteurs territoriaux, les fractures numériques ne diminueront pas mais risquent bien au contraire de s'aggraver.

Le Grand Est, avec seulement 37% de valorisation des déchets ménagers, bénéficie d'une forte marge de progression. En se fixant un objectif « zéro déchet, zéro gaspillage », la Région a un rôle important à jouer pour soutenir et accompagner l'émergence de politiques publiques ambitieuses au travers du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD) : éco-conception, allongement de la durée de vie des produits, « valorisation matière » et éducation des populations, ce qui permet de préserver les ressources tout en créant des emplois localement.

De même, les rejets importants de CO₂ par habitant dans le Grand Est, 3^{ème} région émettrice, à pondérer avec les rejets issus des axes autoroutiers, nécessitent des actions d'atténuation des gaz à effet de serre (notamment dans l'industrie), ce qui pose inéluctablement la question de l'organisation spatiale des territoires et des problématiques de mobilité, en plus de l'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, le taux d'artificialisation des terres de 5,7%, (1 point de plus que la moyenne métropolitaine) suggère, avant toute nouvelle extension, la requalification des friches industrielles et commerciales, la revitalisation des centres-villes, l'organisation des déplacements urbains et des parkings, la préservation des zones agricoles nécessaire pour faciliter les circuits courts... Dans le même esprit, une politique publique visant à augmenter la part de l'agriculture biologique (4,7% dans le Grand Est, 6,6% en France) mériterait d'être étudiée pour l'organisation d'une alimentation saine et une qualité des sols, de l'eau et de la biodiversité préservée.

3 - Qualité de vie : une démarche raisonnée à construire

La densité des professionnels de santé dans le Grand Est est équivalente à la densité métropolitaine, malgré de fortes disparités territoriales. Avec l'impact des nombreux départs en retraite, se pose la question de l'offre de soins, sa qualité, sa répartition et son organisation, mais également, au regard du contexte sanitaire propre au Grand Est, celui d'une démarche d'intégration de la prévention dans l'ensemble des politiques publiques. De même pour la Culture, c'est avant tout une question de sens avant d'être celle des moyens. Placer le citoyen au cœur d'un projet culturel est essentiel car c'est l'âme même d'un territoire. Il s'agit donc de créer du lien social, en rendant chacun acteur de la culture pour passer d'une « culture pour tous » à une « culture avec tous ».

Hors Île-de-France, le Grand Est présente le 4^{ème} taux d'utilisation des transports en commun pour les déplacements domicile-travail. L'un des principaux enjeux réside dans l'organisation globale des déplacements à l'échelle du territoire. Ceci suppose la coordination des politiques publiques des différentes collectivités (TER, Schéma de Coopération Territoriale, projet de coopération métropolitaine, élaboration de Plan de Déplacement Urbain) et l'organisation de l'intermodalité au quotidien : billettique, agence de mobilité...

23,7% de la population régionale pratique le sport en club, un point en deçà de la moyenne de la France métropolitaine. Source de loisirs, de bien-être et de bonne santé pour une grande partie de la population, le sport est aussi vecteur d'éducation, de lien et d'engagement. Cela pose la question des critères de financement des associations sportives et de leur encadrement qui ne peuvent plus être uniquement basés sur le « mérite » (classement) et/ou sur l'attractivité (nombre de licenciés).

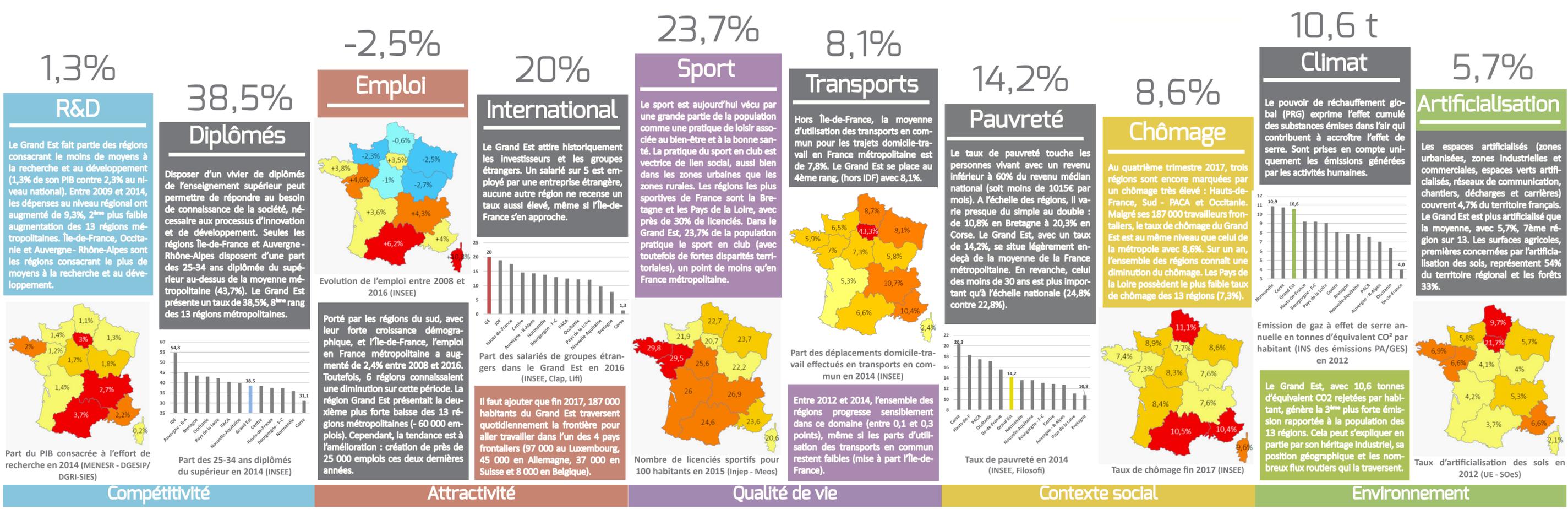
4 - Contexte social : trouver les équilibres

Le taux de chômage régional est revenu au niveau national (8,6% fin 2017). Cette amélioration est à tempérer par de fortes disparités territoriales. Ce contexte suggère de développer davantage la Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences (GTEC) en la couplant avec la transmission et la pérennité des entreprises, le tout reposant sur une structure de veille économique sectorisée. Si le taux de pauvreté du Grand Est est légèrement inférieur au taux métropolitain, la part des jeunes non insérés y est par contre plus élevée.

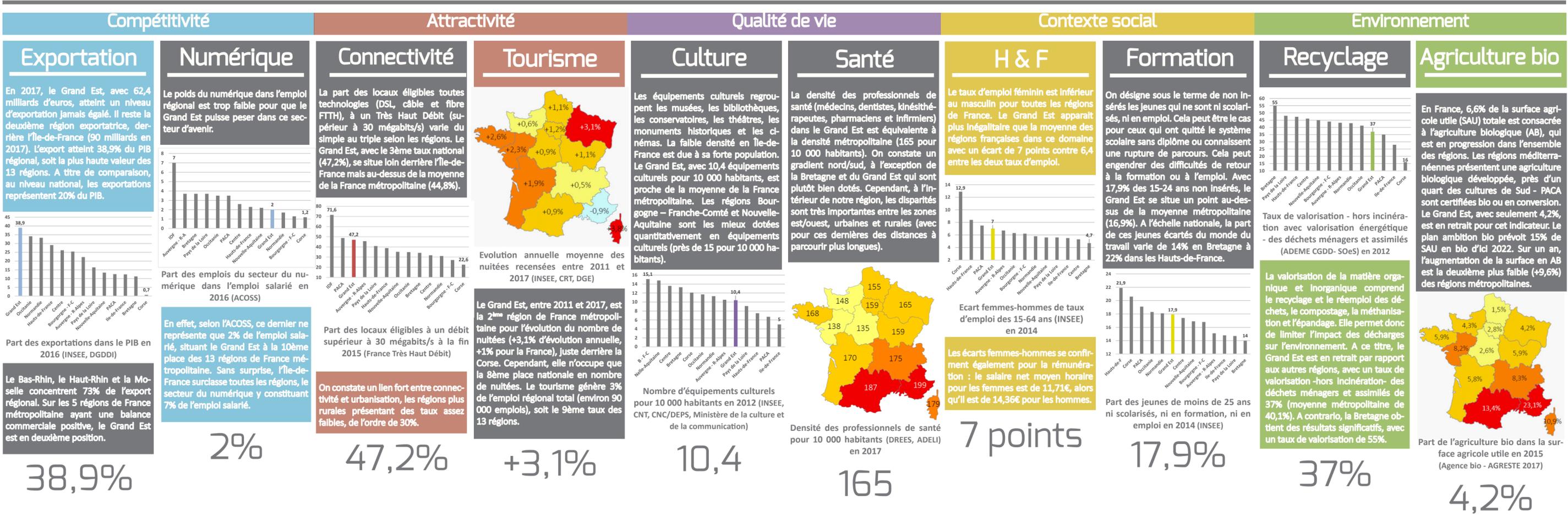
Au-delà d'une approche purement « curative » se pose également la question de la prévention des difficultés et des ruptures de parcours, pour enrayer, au stade le plus précoce possible, l'enlèvement des personnes. Ceci plaide pour la CTAP, car elle suppose d'impliquer d'autres acteurs et d'autres politiques publiques que celles considérées traditionnellement comme relevant du strict champ social. En matière de réduction de l'écart des taux d'emploi femmes-hommes, ne faudrait-il pas que les politiques publiques s'interrogent sur le bien-fondé de la mise en œuvre de l'égalité des chances et/ou de la discrimination positive ?

5 - Environnement : agir autrement





20 indicateurs pour décrypter le Grand Est



Carte d'identité administrative et financière du Grand Est

5 548 000
habitants en 2018

57 433 km² 97 hab/km²

2 114 000
emplois en 2016

- 0,2%
Solde migratoire annuel entre 2010 et 2018

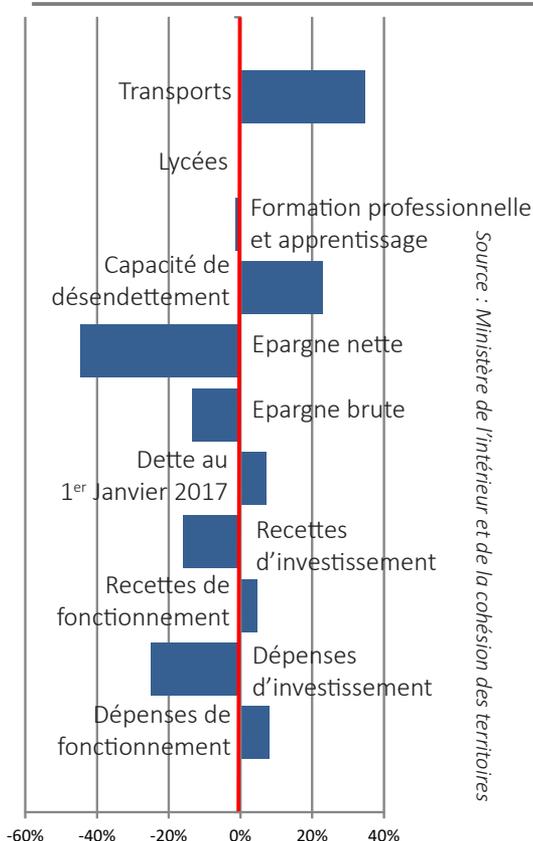
187 000
travailleurs frontaliers

20 280€
revenu médian

Source : les grandes lignes du compte administratif 2017 - Région Grand Est

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	Dépenses de fonctionnement 1 860,613 M€	Recettes de fonctionnement 2 367,901 M€
	Frais financiers 59,8 M€	
	Epargne brute 447,5 M€	
Investissement	Dépenses d'investissement 627,7 M€	Epargne brute 447,5 M€
	Amortissement de la dette 174,1 M€	Recettes d'investissement 181,3 M€
		Emprunt 171,6 M€
		Diminution du fonds de roulement - 1.432 M€

Comparaison du Grand Est par rapport aux 12 autres régions de France métropolitaine (données budgétaires 2017)



Source : Ministère de l'intérieur et de la cohésion des territoires

Principales compétences : Le Grand Est concentre à nouveau ses dépenses budgétées sur sa compétence obligatoire de transport (TER notamment) avec 89€ par habitant, soit 35% de plus que la France métropolitaine (3^{ème} plus forte dépense par habitant des 13 régions). Il se positionne au niveau de la moyenne nationale en terme de dépenses prévisionnelles pour les lycées (84€ par habitant et 7^{ème} rang régional) tout comme en formation professionnelle et apprentissage (67€ par habitant).

Capacité de désendettement : Si l'intégralité de son épargne brute prévisionnelle y était affectée, il faudrait au Grand Est, avec ce budget, 7,5 ans pour rembourser sa dette, soit 1,5 années de plus que la moyenne des régions. Dans les faits, le Grand Est fait bien mieux avec 5,3 années constatées à l'issue de l'exercice 2017.

Epargne nette : Avec seulement 21€ budgétés par habitant, le Grand Est se classe 11^{ème} en matière d'épargne (épargne brute déduction faite du remboursement budgété de la dette, le 3^{ème} plus élevé de France), ce qui n'est pas incohérent avec sa capacité de désendettement et son montant prévisionnel de dette.

Dettes au 1er Janvier 2017 : Indépendamment des indicateurs précédents, la dette prévisionnelle du Grand Est se situe en dessous de la moyenne des régions métropolitaines à 392€ par habitant.

Recettes d'investissement : Le Grand Est figure à la 8^{ème} place (37€ par habitant).

Recettes de fonctionnement : La région se situe au 7^{ème} rang des recettes de fonctionnement budgétées avec 392€ par habitant du fait notamment du produit moins élevé des autres taxes.

Dépenses d'investissement : Le Grand Est affiche les dépenses prévisionnelles d'investissement les plus faibles des 13 régions avec 111€ par habitant, en retrait de 25% par rapport à la France métropolitaine.

Dépenses de fonctionnement : Le Grand Est prévoit des dépenses de fonctionnement à hauteur de 340€ par habitant, soit le 5^{ème} rang régional (dont 201€ par habitant en dépenses d'interventions telles que les subventions...).

Écarts en % des données budgétaires du Grand Est par rapport à la France métropolitaine en Euros par habitant (excepté la capacité de désendettement en années)